



Cayenne, le mardi 28 mars 2017

PREFECTURE DE CAYENNE

97 300 CAYENNE

Annexe 7 : BOOSTERS DE LA CNPA branche ER- Guyane

Monsieur le Préfet,

1 Attribuer un centre d examen B et construction d'un abri sur le centre d examen moto

La deal s'engage à proposer un centre d 'examen B qui devra présenter les conditions d accueil de sécurité et de salubrité nécessaires au bon déroulement de l'épreuve du permis de conduire (abri contre les aléas climatiques, accès commodites, sécurisé). Elle s'engage également à construire un abri sur la piste moto actuellement

2 L'organisation des CDSR, les conditions de délivrance des agréments, les conditions d'ouverture et de déménagement des établissements.

L'état s'engage à vérifier le respect de la réglementation, en mettant en place une instance de concertation avec les socio-professionnels des auto écoles et en assurant le contrôle sur place systématique des entreprises qui demandent des agréments et des extensions d'agréments.

3 Remplacement des inspecteurs

La deal s'engage à donner une visibilité sur la situation des inspecteurs prévus pour un départ à la retraite. Elle prévoit également des renforts pendant la période de juillet aout pendant laquelle les inspecteurs sont en vacances alors les besoins des auto écoles sont plus importants.

4 Règlement des indemnités des examens bepecaser session 2016

La deal s'engage à régulariser dans les plus brefs délais les Indemnités dues aux membres des jurys présent lors de la session du bepecaser de la session 2016.

5 Lutte contre le travail informel et respect des règlements liés à l'exploitation des permis de conduire

La deal s'engage à lutter contre le travail informel des indépendants qui ont été révélé par certaines auto Ecole mais également de régulariser la situation d un établissement d enseignement exploitant le groupe lourd et léger des permis de conduire.

A compétence égale, L'état s engage à privilégier les professionnels de l'éducation routière locaux en lieu et place d organisme associatifs extérieurs au département ou internationaux.

6 Moratoire de 12 mois sur la publication des taux de réussite et création cellule d'étude

L'état s'engage à mettre en place un moratoire de 12 mois avant la publication des résultats des taux de réussite et conditionne cette publication à l'analyse des conditions d'évaluation des examen du permis de conduire (répartition des inspecteurs sur les centres d'examen , comparaison des centre d'examen, du niveau des élèves)

7 Défiscalisation de l'achat de véhicule école

La CTG s'engage à permettre à tous les établissements de conduite ou concessionnaire de véhicule d'obtenir la défiscalisation lors de l'acquisition de leur véhicule professionnel.

8 Défiscalisation du carburant

La CTG s engage à obtenir tel que cela se pratique sur le territoire national, la détaxation du carburant utilisé dans le cadre de l'exploitation de leur activité d'enseignement de la conduite automobile.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

CNPA FDC GUYANE
Mr IBOS Joel

